



Le Piment

rouge

Bulletin de la section LCR de Palaiseau

N° 8 – déc. 2005

Victoire pour une famille de Massy !

Déboutée de sa demande de droit d'asile, et menacée d'expulsion, une famille de Massy vient d'obtenir un logement jusqu'à fin juin qui permettra à ses trois enfants de poursuivre leur scolarité dans des bonnes conditions. Sans cela la famille dormait dans la rue mardi 29 Novembre.

La mobilisation samedi dernier des parents d'élèves, du personnel de l'école Gambetta et des organisations progressistes de la ville (PCF, PRS, LCR, CNT, Attac,...), ainsi que du Réseau Education Sans Frontières et du Collectif du 29 mai, a permis de faire signer massivement une pétition de soutien.

Deux jours plus tard, le lundi, une délégation accompagnée des soutiens était reçue par le maire qui a accordé un logement temporaire à cette famille.

En effet, grâce aux mobilisations précédentes, en cours d'année scolaire, on ne peut plus expulser une famille dont les enfants sont scolarisés.

Cette victoire est un espoir pour d'autres familles menacées d'expulsion. Et surtout elle donne le temps de trouver une solution satisfaisante pour cette famille.

Mardi (dernier) soir elle aura dormi au chaud.

CHÔMEURS ET SALARIÉS : ENSEMBLE ! DROIT A L'EMPLOI, DROIT AU SALAIRE !

Les négociations pour l'indemnisation des chômeurs (UNEDIC) ont commencé entre patronat et syndicats. Le droit à l'emploi devrait être garanti à toute personne. A défaut, les employeurs doivent garantir un salaire ou un revenu. Ce sont eux les responsables du chômage et des licenciements. Le MEDEF exige plus de facilités pour licencier car cela l'arrange pour faire baisser tous les salaires. C'est pourquoi la défense des droits des chômeurs rejoint celle de tous les salariés.

Chômeurs, salariés, solidarité !

Le chômage touche près de 4,1 millions de personnes, et non pas 2,4 (chiffre ANPE), car il y a beaucoup de sans-emploi qui ne travaillent que quelques heures, ou sont en stage bidon. Presque toutes les familles sont touchées.

Or le chômage est de moins en moins indemnisé. Avant 1982, 80 % des chômeurs étaient assurés d'un revenu par l'UNEDIC. Aujourd'hui, 50 % ! Les autres "pointent" au RMI, à l'Allocation de solidarité (ASS), financés par les impôts, c'est-à-dire surtout par les salariés. Le patronat se débarrasse du coût de ses actes. De plus, le RMI est vécu comme une charité publique, alors qu'il s'agit d'une solidarité sociale. Il devient le vrai "SMIC des pauvres".

Le déficit ? Il est fabriqué !

Le MEDEF fait campagne sur le déficit de l'Unedic (14 milliards). Ce qu'il ne dit pas, c'est qu'il l'a provoqué lui-même, avec l'aide des gouvernements et de syndicats complai-

sants. En 2000, grâce à la petite baisse du chômage, les caisses se sont remplies (18 milliards d'excédents). Qu'a fait le MEDEF ? Il a obtenu la baisse des cotisations et l'insécurité des chômeurs par un "contrat" dit de retour à l'emploi (PARE), sous peine de sanctions.

Mais les chômeurs n'ont pas retrouvé d'emploi, car le chômage continue. Résultat : déficit fabriqué, aggravé, et division accrue entre salariés et chômeurs, dénoncés comme fainéants.

Le MEDEF veut la misère !

La semaine dernière, le MEDEF a dévoilé ses intentions : moins d'indemnités pour les chômeurs, qui toucheraient moins longtemps, dans des conditions plus difficiles leur allocation : 15 mois au lieu de 23, et 24 mois au lieu de 36 ou 42 pour les chômeurs âgés de plus de 50 ans ou 57 ans. Or on sait ce que le MEDEF réserve aux salariés âgés et en difficulté : un méprisant nouveau "contrat vieux", encore une dérogation au Code du travail.

Villepin et Borloo aident le patronat par des mesures coercitives de surveillance des chômeurs. Les chiffres officiels du chômage baissent, parce que les chômeurs sont de plus en plus radiés de l'ANPE. Borloo a mis en place des sanctions graduées permettant de "radier" les chômeurs et de baisser les prestations.

Aujourd'hui, des firmes osent proposer des emplois par ventes aux enchères : c'est le chômeur qui accepte le plus bas salaire qui emporte la mise. Quant au nombre de Rmistés, il ne cesse d'augmenter (plus

(Suite page 2)

(Suite de la page 1)

d'un million). Les salaires, eux sont à la traîne. Tout est lié : moins d'allocations de chômage, plus de Rmistes, plus de misère, moins de salaire pour ceux et celles qui ont un emploi. Voilà leur société !

Il faut lutter le plus fort possible !

Les organisations de chômeurs ont manifesté le 3 décembre dans toute la France pour faire entendre les droits des chômeurs. Personne ne devrait vivre en touchant moins que le SMIC. Il faut une augmentation générale des allocations et des salaires ! Le patronat doit cotiser pour le chômage qu'il provoque !

Les cheminots ont lancé une grève reconductible et obtenu des avancées. Dix ans après décembre 1995, le **tous ensemble**, salariés et chômeurs, public et privé, est plus que jamais nécessaire. Ne nous résignons pas, mobilisons pour le droit de vivre dignement.

Rien n'est fatal !

- 3 emplois nouveaux sur 4 sont précaires.
- 70 % des offres d'emplois déposées à l'ANPE sont des contrats de moins de six mois.
- 30 % des entrées au chômage sont des fins de CDD et d'intérim.

La renégociation entre les organisations syndicales et patronales sont en cours : Montant, durée et conditions d'attribution de l'indemnisation des chômeurs sont discutés courant décembre 2005. Sous prétexte d'économie, le patronat veut remettre en cause nos droits.

Des moyens existent :

- les profits s'envolent - chaque jour des nouveaux records sont atteints ;
- les 20 milliards d'€ par an d'allègement des cotisations sociales consentis par le gouvernement au détriment du financement de la protection sociale et sans effet réel sur l'emploi ;
- les milliards d'aides des collectivités publiques dispensées sans aucun contrôle.

Jeunes en prison : la justice fait du chiffre!

Après les récentes émeutes urbaines, trois jeunes de Massy ont été condamnés en comparution immédiate à trois mois de prison ferme pour avoir soi-disant incendié une voiture. Les règles du droit les plus élémentaires ont été bafouées lors de la comparution : aucune preuve, pas de flagrant délit et très peu de temps pour préparer la défense. Le procureur a demandé une peine de prison ferme sur la seule bonne foi de la police qui reconnaît ne pas avoir assisté au délit. En quelques minutes, le jugement tombe : 6 mois dont trois mois ferme ! Il faut bien faire du chiffre pour le 20H de TFI ou de F2 et rassurer une population inquiète. Tant pis si ces jeunes clament leur innocence, tant pis s'ils vont en prison d'où ils risquent de sortir avec plus de haine encore, tant pis si le droit est mis de côté le temps du match Sarkozy/Villepin pour la future présidentielle ! Et tant pis, si le pouvoir judiciaire apparaît totalement dépendant du bon vouloir du gouvernement ! Ces jeunes doivent sortir le plus vite possible, reprendre leur formation ou leurs études. Il y va de leur avenir.



C'est la honte !

67 millions, c'est le nombre de repas fourni par les Restos du Cœur en 2005, l'année qui vient promet hélas, d'en faire autant sinon plus. Depuis quelques semaines une certaine presse et autres consciences bien pensantes se réjouissent de l'ouverture des « Restos du Cœur » alors qu'il ne disent mot sur les causes qui jettent des milliers de personnes dans la misère.

Mais la « solidarité » de beaucoup a des limites. C'est ainsi que les « Restos du Cœur » qui en sont à leur 21^{ème} campagne depuis 1985, dénoncent "l'objectif de certaines communes est de cacher la misère et de l'exporter au delà des frontières du centre ville." Toujours selon les Restos du Cœur : « Pour beaucoup de municipalités, il y a la tentation de casser le thermomètre pour ne pas voir le mauvais temps de l'exclusion ».

Nous contacter :

Ligue Communiste Révolutionnaire

Section de Palaiseau-Massy

Tél : 06 64 37 23 31 / 06 85 02 17 51

Mail : lcr.palaiseau-massy@wanadoo.fr

Site : lcrmassypalaiseau.chez-alice.fr

